



### REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

### ANALYSE IPC DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË Mai à Août 2019 – Projection de Septembre à Octobre 2019 Rapport n°11 | Publié le 21 Juin 2019

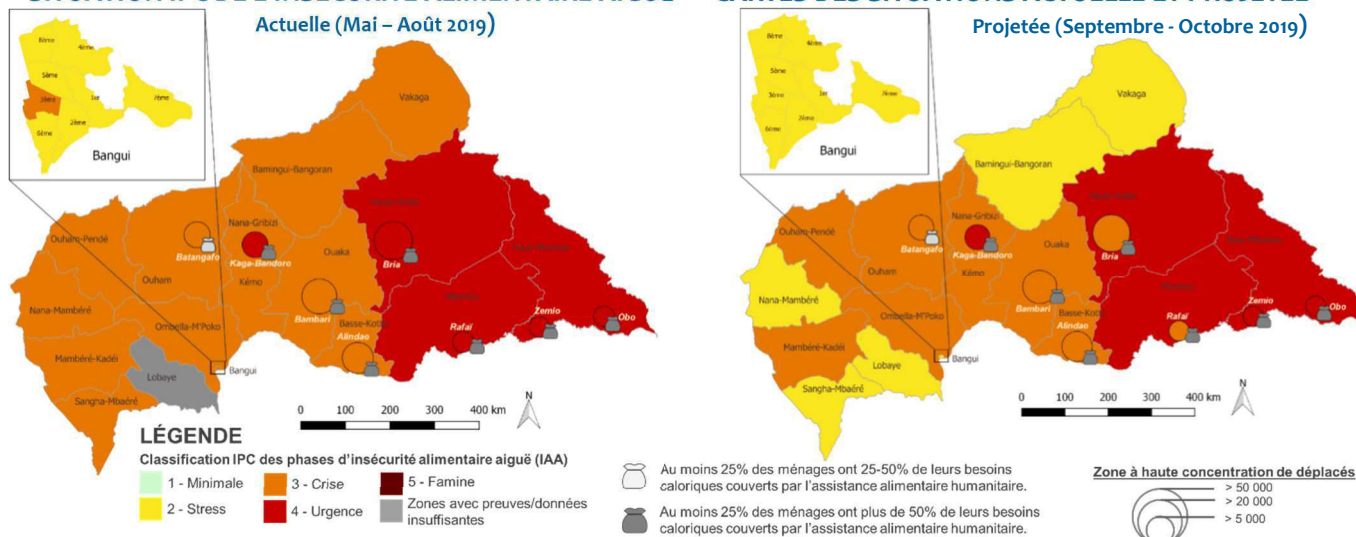
ACTUELLE (Mai – Août 2019) - Soudure			PROJETÉE (Septembre – Octobre 2019) - Récolte		
<b>1.81 M</b> (41 % de la population) Personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë sévère (Phase IPC 3 et +) AYANT BESOIN D'UNE ACTION URGENTE	Phase 4 Urgence	465 773 Personnes	<b>1.35 M</b> (29 % de la population) Personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë sévère (Phase IPC 3 et +) AYANT BESOIN D'UNE ACTION URGENTE	Phase 4 Urgence	273 906 Personnes
	Phase 3 Crise	1 343 336 Personnes		Phase 3 Crise	1 073 042 Personnes
	Phase 2 Stress	1 786 004 Personnes		Phase 2 Stress	2 179 592 Personnes
	Phase 1 Minimale	796 756 Personnes		Phase 1 Minimale	1 158 015 Personnes

**Sévère à quel point, combien, et quand :** Dans la période de mai à août 2019, 5 zones à haute concentration de déplacés (Bria, Kaga-Bandoro, Obo, Rafai et Zémio) et les préfectures de Mbomou, Haute Kotto et Haut Mbomou apparaissent en Urgence (IPC Phase 4) et 13 préfectures et 3 zones à haute concentration de déplacés (Alindao, Bambari et Batangafo) sont en Crise (IPC phase 3). **1,8 millions de personnes, représentant plus que 40% de la population analysée**, sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë sévère, dont plus que **465 000** en situation d'Urgence durant la période de soudure. Pendant la période des récoltes, en septembre et octobre 2019, il est estimé que 3 zones à haute concentration de déplacés (Kaga-Bandoro, Obo et Zémio) et 3 préfectures (Mbomou, Haute Kotto et Haut Mbomou) resteront en Urgence (IPC Phase 4) tandis que 8 préfectures et 5 zones à haute concentration de déplacés seront en Crise (IPC phase 3). Presque **1,4 millions de personnes, représentant presque 30%** de la population analysée, seront en situation d'insécurité alimentaire aiguë sévère incluant près de **274 000 en situation d'Urgence** durant la période des récoltes.

**Où et qui :** Les populations en insécurité alimentaire aiguë se trouvent principalement dans les zones à haute concentration de déplacés de Bria, Rafai, Kaga-Bandoro, Obo et Zémio, et leurs préfectures respectives (Haute Kotto, Mbomou et Haut Mbomou). Ces zones correspondent aux territoires dont l'accès est limité et où l'on retrouve un grand nombre de Personnes Déplacées Internes (PDI) vivant dans des sites (34%) ou en famille d'accueil (66%) ainsi que les ménages hôtes. En mars 2019, le nombre de déplacés à l'intérieur du pays est d'environ 622 000 personnes, ce qui représente une diminution de 11% par rapport à septembre 2018 (date de la dernière analyse).

**Pourquoi :** Malgré la signature de l'accord de paix de Khartoum, la situation sécuritaire reste précaire sur l'ensemble du pays, principalement dans les préfectures de Haut-Kotto, Haut Mbomou et Basse-Kotto où des groupes armés non signataires continuent leurs incursions sur les grands axes d'approvisionnement et autour des principales villes. Dans les zones à haute concentration de déplacés de Alindao, Bria, Obo, Kaga-Bandoro et Zémio en particulier, les mouvements hors ville sont interdits et l'accès aux champs sont limité ou impossible. Cela empêche les ménages d'accéder à leurs cultures, de pratiquer la chasse et la cueillette, et de poursuivre les activités préparatoires de la saison agricole, limitant ainsi les revenus des travailleurs journaliers (dans l'analyse courante) et mettant en péril les récoltes (dans l'analyse projetée). La situation sécuritaire le long des axes commerciaux est elle aussi précaire, ce qui limite l'approvisionnement des marchés, ayant pour conséquence la pénurie de certains aliments et la hausse des prix.

### SITUATION IPC DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË — CARTES DES SITUATIONS ACTUELLE ET PROJETÉE



Pour de plus amples informations, contacter:

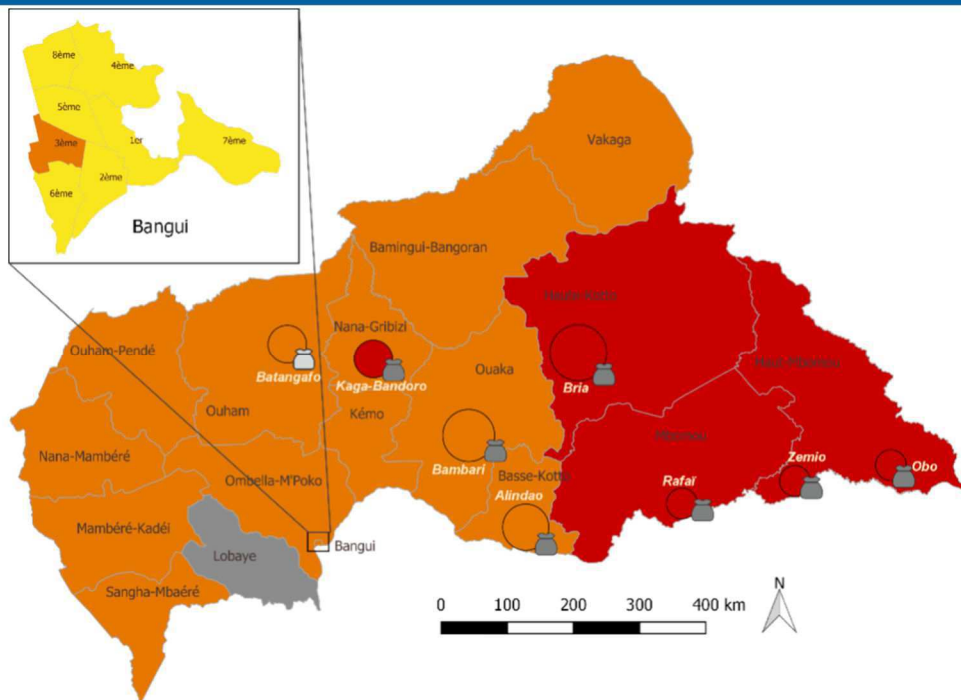
Classification de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition conduite à l'aide des protocoles IPC, développés et mis en œuvre par le Partenariat mondial de l'IPC - Action contre la faim, CARE, le CILSS, le EC-JRC, la FAO, FEWSNET, le groupe sectoriel (cluster) sécurité alimentaire, le groupe sectoriel (cluster) malnutrition, l'IGAD, Oxfam, PROGRESAN-SICA, la SADC, Save the Children, l'UNICEF et le PAM.

Unité de soutien global IPC  
[www.IPCinfo.org](http://www.IPCinfo.org)

Dr. Abel Namkoisse  
Président du groupe de travail technique IPC  
Email: [aknamkoisse@yahoo.fr](mailto:aknamkoisse@yahoo.fr)  
Téléphone: +23672036182

**Partenaires de l'analyse IPC en RCA :** Ministère de l'Agriculture et Développement Rural, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Ministère de l'Élevage et de la Santé Animale, Ministère des Mines et de la Géologie, Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, Université de Bangui, ICASEES, FAO, PAM, OCHA, Cluster Nutrition, Cluster Sécurité Alimentaire, FEWSNET, OXFAM, ACTED, CORDAID, LERSA, KODE TIKWA, PNRM, CODES, MEFFFC, G.O.D., ADR, AEPA, SOS Humanité, EDEN, VCV, FIREAS, AKIDESC, AFRBD, CPFON-AHD, CADMR, APEC, JUDEPEC, AEPA. Avec le soutien d'IPC GSU.

## SITUATION IPC DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË POUR MAI – AOÛT 2019



### LÉGENDE

Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë (IAA)

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Famine
- Zones avec preuves/données insuffisantes
- Zones non inclus dans l'analyse

Au moins 25% des ménages ont 25-50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire.

Au moins 25% des ménages ont plus de 50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire.

#### Zone à haute concentration de déplacés



ESTIMATIONS DE LA POPULATION POUR CHAQUE PHASE DE L'IPC: (Mai – Août 2019)

Préfectures analysées	Population analysée (#)	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 3 ou supérieur		Phase de zone
		#	%	#	%	#	%	#	%	#	%	
Bamingui-Bangoran	51.252	5.125	10	33.314	65	10.250	20	2.563	5	12.813	25	3
Bangui	804.961	184.785	23	458.953	57	118.362	15	42.861	5	161.223	20	3
Basse-Kotto	295.383	29.538	10	73.846	25	162.461	55	29.538	10	191.999	65	3
Haute-Kotto	107.077	10.708	10	16.062	15	48.185	45	32.123	30	80.308	75	4
Haut-Mbomou	68.292	6.829	10	13.658	20	27.317	40	20.488	30	47.804	70	4
Kémo	140.396	21.059	15	77.218	55	35.099	25	7.020	5	42.119	30	3
Lobaye												
Mambéré-Kadéï	432.487	86.497	20	172.995	40	129.746	30	43.249	10	172.995	40	3
Mbomou	194.444	38.889	20	48.611	25	58.333	30	48.611	25	106.944	55	4
Nana-Gribizi	139.678	13.968	10	55.871	40	48.887	35	20.952	15	69.839	50	3
Nana-Mambéré	277.025	55.405	20	152.364	55	55.405	20	13.851	5	69.256	25	3
Ombella M'poko	422.919	84.584	20	126.876	30	169.168	40	42.292	10	211.460	50	3
Ouaka	328.055	49.208	15	131.222	40	114.819	35	32.806	10	147.625	45	3
Ouham	437.731	109.433	25	131.319	30	153.206	35	43.773	10	196.979	45	3
Ouham-Pendé	510.388	76.558	15	178.636	35	178.636	35	76.558	15	255.194	50	3
Sangha-Mbaéré	119.830	17.975	15	77.890	65	17.975	15	5.992	5	23.966	20	3
Vakaga	61.952	6.195	10	37.171	60	15.488	25	3.098	5	18.586	30	3
<b>Total</b>	<b>4.391.870</b>	<b>796.756</b>	<b>18</b>	<b>1.786.004</b>	<b>41</b>	<b>1.343.336</b>	<b>30</b>	<b>465.773</b>	<b>11</b>	<b>1.809.109</b>	<b>41</b>	

Cette analyse IPC a utilisé comme population de référence pour les zones étudiées les informations les plus récentes fournies par OCHA-ICASEES (projections 2018 réalisées à partir du recensement 2003). Ces populations ne prennent malheureusement pas en compte les déplacements à l'intérieur ou à l'extérieur de la préfecture ou des sites des déplacés. Du fait que les chiffres relatifs aux personnes déplacées internes prennent en compte tout déplacement, y compris à l'intérieur de la même préfecture ou sous-préfecture, ainsi qu'à l'intérieur de la même ville (entre quartiers et sites), et les mouvements pendulaires, il serait incorrect de faire l'addition des personnes déplacées internes à celui de la population de base estimée pour chaque zone analysée. Les décideurs devraient toutefois tenir compte du fait que certaines sous-préfectures incluant des zones à haute concentration de déplacés comptent un nombre de personnes ayant le statut de PDI parfois supérieur à la population résidente.

Pour de plus amples informations, contacter:

Dr. Abel Namkoisse

Président du groupe de travail technique IPC

Email: [aknamkoisse@yahoo.fr](mailto:aknamkoisse@yahoo.fr)

Téléphone: +23672036182

Classification de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition conduite à l'aide des protocoles IPC, développés et mis en œuvre par le Partenariat mondial de l'IPC - Action contre la faim, CARE, le CILSS, le EC-JRC, la FAO, FEWSNET, le groupe sectoriel (cluster) sécurité alimentaire, le groupe sectoriel (cluster) malnutrition, l'IGAD, Oxfam, PROGRESAN-SICA, la SADC, Save the Children, l'UNICEF et le PAM.

**Partenaires de l'analyse IPC en RCA :** Ministère de l'Agriculture et Développement Rural, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale, Ministère des Mines et de la Géologie, Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, Université de Bangui, ICASEES, FAO, PAM, OCHA, Cluster Nutrition, Cluster Sécurité Alimentaire, FEWSNET, OXFAM, ACTED, CORDAID, LERSA, KODE TIKWA, PNRM, CODES, MEFFCP, G.O.D., ADR, AEPA, SOS Humanité, EDEN, VCW, FIREAS, AKIDESC, AFRBD, CPFON-AHD, CADMR, APEC, JUDEPEC, AEPA. Avec le soutien d'IPC GSU.

Unité de soutien global IPC

[www.ipcinfo.org](http://www.ipcinfo.org)



## FACTEURS CLES ET PRINCIPAUX RESULTATS DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE

### SITUATION ATTENDUE POUR LA PERIODE COURANTE DE MAI A AOUT 2019

Les problématiques structurelles couplées aux problématiques conjoncturelles ainsi que les faibles capacités de résilience des ménages accentuent leur vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire. Les principaux facteurs limitants qui influencent la sécurité alimentaire des ménages sont notamment l'insécurité, les déplacements des populations qui affectent fortement l'accès aux moyens d'existence, la hausse des prix des denrées alimentaires de base, le retard et le déficit des pluies dans certaines préfectures du pays.

Les populations civiles demeurent les principales victimes des tensions et de la violence exercées par l'activisme des groupes armés dans le pays. Malgré la signature de l'accord de paix de Khartoum en février 2019, la situation sécuritaire en République Centrafricaine reste très précaire et demeure la majeure cause de l'insécurité alimentaire. L'activisme des groupes armés dans la grande partie du pays a entraîné des mouvements pendulaires des populations vers surtout les chefs-lieux des préfectures, donnant lieu à des zones à haute concentration de déplacés. Le dernier rapport de la Commission des Mouvements des Populations de mars 2019 indique qu'au total, le nombre des personnes déplacées internes en RCA était estimé à **621 663** individus composés respectivement de **211 230** personnes sur des sites de déplacés internes et de **410 433** personnes dans les familles d'accueil.

Selon le bulletin humanitaire d'OCHA publié en avril 2019, les sous-préfectures de Bambari, Batangafo, Bria et Kaga-Bandoro restent les zones les plus touchées par les incidents sécuritaires enregistrés entre mars et avril 2019. Dans ces zones qui enregistrent les plus grandes proportions des populations déplacées, l'activisme des groupes armés affecte fortement les moyens d'existence des ménages, étant donné que ces derniers n'ont pas la possibilité de se déplacer librement vers les champs. Dans la plupart des cas, les échanges commerciaux entre les zones à haute concentration de déplacés et les autres zones environnantes restent également fortement impactées. Ces éléments affectent les activités économiques et commerciales et limitent la pratique de l'activité agricole et d'élevage. Dans certains cas, on enregistre des problèmes de transhumance résultant en des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Dans les préfectures de Mbomou, Haut Mbomou, Basse Kotto et Haute Kotto, la faible mobilité des populations qui se trouvent obligées de réduire leur périmètre d'activité impacte négativement les opportunités de restaurer leurs moyens d'existence. L'éloignement et l'enclavement de ces zones par rapport à Bangui limitent aussi les possibilités d'approvisionnement en intrants agricoles. La dégradation des routes en saison de pluie ne contribue pas à faciliter l'approvisionnement des marchés en denrées alimentaires de base pour lesquelles on enregistre une légère augmentation des prix tandis que les pouvoirs d'achat des ménages restent excessivement faibles.

Concernant la production agricole, malgré une très légère augmentation depuis 2014, les productions agricoles se situent globalement entre 10% et 20% en dessous de leurs niveaux d'avant la crise (2012). La comparaison des productions agricoles entre 2018 et 2017, au niveau national, indique pour le manioc une baisse de 3%, une chute de 13% pour l'arachide, et de 12% pour le sésame et, à l'inverse, une augmentation de 2% pour le riz, de 4% pour le mil/sorgho et une hausse de 23% pour le maïs. Si beaucoup de zones présentent une production agricole faible, cette dernière est particulièrement limitée dans les zones touchées par l'activisme des groupes armés: ainsi, les restrictions et limitations sécuritaires à accéder aux champs alliées à l'insuffisance d'intrants agricoles et la problématique de transhumance dans ces zones spécifiques se traduit par une faible disponibilité des produits alimentaires de base sur les marchés.



#### Assistance alimentaire

L'assistance alimentaire est très significative dans les localités avec une présence importante de déplacés telles que Nana-Gribizi, Ouaka, Basse-Kotto, Mbomou, Haute-Kotto, Haut-Mbomou (où l'assistance alimentaire humanitaire a bénéficié à au moins 25% des ménages de la zone en couvrant au moins 50% de leurs besoins caloriques) et significative dans la zone à haute concentration de déplacés de l'Ouham (où l'assistance alimentaire humanitaire a bénéficié à au moins 25% des ménages de la zone en couvrant au moins 25% de leurs besoins caloriques). Cette assistance est destinée aux personnes déplacées internes sur sites (pour toutes les zones à haute concentration de déplacés), ainsi qu'aux déplacés internes vivant en familles d'accueils, en plus des populations hôtes (Bambari, Batangafo, Kaba, Rafai et Kaga-Bandoro). Ainsi, l'assistance alimentaire en vivres et coupons du PAM a atteint ces 3 types de population dans les préfectures de Nana Mambéré, Mambéré Kadéï, Ouham, Ouham Pendé, Ombella M'Poko et Bangui. L'assistance alimentaire a été planifiée et financée jusqu'à la période de septembre/octobre 2019. Il faut toutefois considérer aussi les possibles limitations dues aux conditions des routes pendant la période des pluies ainsi que les conditions sécuritaires dans certaines zones à haute concentration de déplacés, notamment au niveau des axes routiers. Les partenaires travaillant dans le domaine de la sécurité alimentaire pourront également rencontrer des difficultés à mobiliser les ressources financières nécessaires afin d'atteindre le million de personnes qui devraient recevoir une assistance alimentaire à travers le HRP. Pour la période projetée, il est attendu que l'effet combiné de la fin de la saison des pluies et la poursuite des effets positifs des accords de Khartoum sur la situation sécuritaire pourront rendre la délivrance de l'assistance alimentaire d'urgence moins compliquée.

D'après l'enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire (ENSA 2018), l'accès à une parcelle de terrain/champ est en baisse en 2018 (71% en 2018 comparé à 81% en 2015) – diminution importante du nombre des ménages ayant pratiqué les cultures du manioc (51% en 2018 comparé à 68% en 2017), l'arachide et le maïs. Au niveau national, on note également la baisse de la possession du bétail. De façon générale, les ménages ont souvent recours à des stratégies de survie de stress et de crise de plus en plus dommageables pour les populations du pays.

Malgré un pouvoir d'achat globalement faible, plus de 65% des ménages au niveau national ont recours aux marchés, en particulier dans les zones de Bangui, Haute Kotto, Nana Gribizi, Basse Kotto, Nana Mambéré, Mambéré Kadéi, Haut Mbomou, Lobaye, Ouaka et Ouham Pendé (ENSA 2018).

Dans un contexte où presque la moitié de la population dépend de sa propre production pour se procurer de la nourriture, un des facteurs qui doit attirer l'attention des décideurs d'ici à la fin de l'année 2019 reste la difficulté d'accès aux semences, aux intrants agricoles, l'accès aux ressources financières nécessaires permettant de combler le déficit des stocks alimentaires auprès des ménages, de même que le renouvellement du cheptel et la disponibilité de produits vétérinaires pour les agro-éleveurs. Au niveau national, la faible couverture des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement ainsi que la situation nutritionnelle préoccupante dans certaines zones du pays, viennent s'ajouter à une situation alimentaire déjà très complexe et nécessitant une attention particulière.

En période actuelle, couvrant essentiellement la période de soudure, les résultats de cette analyse indiquent que 41% de la population se trouvent en Phase 3 et plus, alors qu'en période projetée (période des récoltes) on pourrait enregistrer une amélioration de la situation avec seulement 21% de la population en Phase 3 et plus. Cette légère amélioration pourrait être principalement due à une meilleure production agricole, à la disponibilité des denrées alimentaires de base sur les marchés ainsi qu'à une légère diminution des prix des aliments si l'accord de paix de Khartoum se traduit à une stabilisation de la situation sécuritaire. Les ménages pourraient donc se nourrir essentiellement des produits issus de leurs propres champs et des zones forestières ; le recours aux produits de chasse et de cueillette (viande de brousse, champignons, insectes, fruits divers) contribuant également à améliorer leur sécurité alimentaire.

## SITUATION ATTENDUE POUR LA PERIODE PROJETEE DE SEPTEMBRE A OCTOBRE 2019

Pour la période projetée, une stabilisation progressive de la situation sécuritaire est attendue sur l'ensemble du pays, suite à la signature des accords de paix de Khartoum, à l'exception des zones du Sud-Est où les groupes armés non signataires de l'accord continueront leurs incursions violentes sur les principaux axes d'approvisionnement des capitales des sous-préfectures de l'Est et en zones rurales. Pour les zones où le contexte sécuritaire se stabilise progressivement, comme au Nord-Est et au Sud-Ouest du pays, il est attendu que les bénéfices des récoltes pourront limiter de façon significative l'insécurité alimentaire aiguë des ménages, identifiés principalement en phase de Crise (IPC Phase 3) dans l'ensemble de ces zones.

Le cumul pluviométrique au mois d'avril 2019, reste globalement déficitaire comparée à la moyenne sur la quasi-totalité du pays, excepté dans le sud-est de la préfecture de la Haute Kotto, au centre de Mambéré-Kadéi et dans la partie st de Sangha Mbaéré, de même que dans la partie sud-ouest de Vakaga et dans la partie sud est de la préfecture de Bamingui Bangoran. Ce déficit a certainement entraîné des retards de semis dans les zones concernées. De façon générale, le faible niveau du capital productif, le manque de semences et d'outils sont des facteurs limitant de la sécurité alimentaire sur l'ensemble du pays. En effet, des pluviométries globalement équivalentes à supérieures aux cumuls moyens qui sont attendues sur la majeure partie du pays, avec un risque de pluies insuffisantes au Sud-Ouest et à l'Est du pays assureront une production dans la moyenne qui pourra bénéficier aux populations, avant tout stables du point de vue sécuritaire. Les dates de fin de saison seront tardives à normales dans l'ensemble des zones, ce qui permettra aux cultures de bien boucler leur cycle. Les niveaux des principaux cours d'eau seront probablement excédentaires. Par ailleurs, les conditions des routes s'amélioreront avec la fin de la période de soudure, permettant une reprise des flux commerciaux dans les zones où le contexte sécuritaire sera stable. Cela favorisera la présence d'aliments diversifiés sur les marchés ainsi qu'une réduction des prix saisonniers.



### Facteurs de risques à surveiller

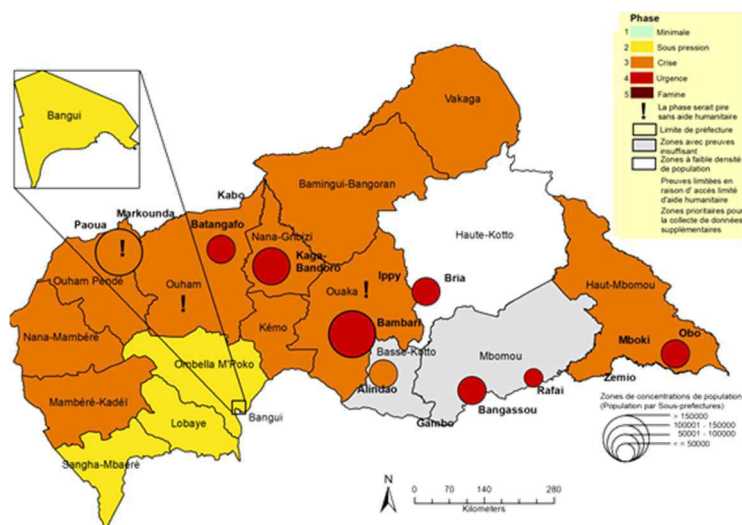
- **Processus de stabilisation** : l'hypothèse faite est celle d'une progressive stabilisation et reprise des activités économiques est sujette au respect des accords de Khartoum par les groupes armés, exception faite de ceux agissant dans le sud-est du pays qui ne sont pas signataires.
- **Disponibilité alimentaire** : l'hypothèse faite est celle de récoltes normales à supérieures par rapport à la moyenne est conditionnelle à l'acheminement de semences, actuellement encore menacé par l'insécurité et les conditions routières au Centre et à l'Est du pays. Les conditions pluviométriques positives pourront avoir un impact sur les récoltes uniquement si les ménages arrivent à recevoir les semences dans la période pertinente. Par ailleurs, les mouvements de retours sur les préfectures ayant un contexte sécuritaire stable qui auront lieu après la période de préparation de semis risqueront de dispenser les populations déplacées des bénéfices des récoltes.

L'analyse projetée qui correspond à la situation attendue pour la période des récoltes 2019 (septembre – octobre 2019), montre que malgré un scénario positif pour les préfectures du nord-est (Vakaga, Bamingui-Bangoran) et du sud-ouest (Nana-Mambéré, Sangha-Mbaéré, Lobaye) qui voient leurs populations passer en IPC Phase 2, la situation restera en situation de Crise (IPC Phase 3) dans le Centre du pays et en situation d'Urgence (IPC Phase 4) dans l'Est et le Sud-Est (Haute Kotto, Mbomou, Haut Mbomou). Dans les préfectures de l'Ouham, la Nana-Gribizi, la Ouaka et la Basse Kotto, bien qu'une stabilisation progressive soit attendue, les populations déplacées resteront très nombreuses et les pressions sur les moyens d'existence des familles et des structures d'accueils demeureront très fortes. Plus particulièrement, les ménages déplacés ayant eu un accès souvent limité ou sporadique à leurs terres durant la période de semis, verront le volume de leurs récoltes baisser. Les déplacés et les retournés n'ayant pas du tout cultivé continueront à faire face à des déficits de consommation alimentaire uniquement atténués grâce à l'assistance alimentaire. L'accès aux produits de cueillette pourra mitiger cette situation, mais uniquement dans les zones où les mouvements nécessaires pour garantir l'accès à ces ressources ne seront pas limités. La situation attendue sera encore plus alarmante dans les préfectures de l'Est et Sud-Est, classifiées en Urgence (IPC Phase 4) et pour lesquelles la situation sécuritaire reste extrêmement précaire aux vues des incursions des groupes armés non signataires de l'accord de Khartoum. Considérant les risques auxquels les commerçants font face pour approvisionner les marchés des préfectures de l'Est, les marchés connaîtront des pénuries et les prix des produits disponibles ne suivront pas nécessairement la tendance à la baisse attendue sur le reste du pays. La consommation alimentaire continuera donc à être inadéquate et soutenue principalement grâce à l'assistance alimentaire.

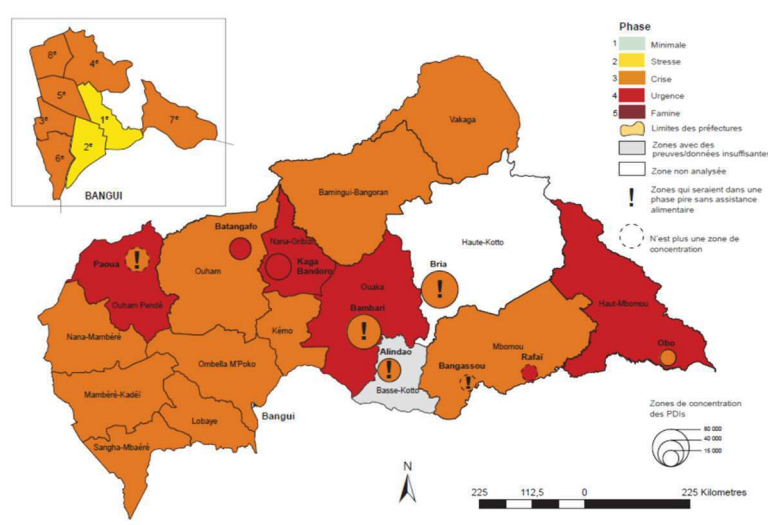
## COMPARAISON AVEC LES ANALYSES IPC ANTERIEURES

La situation pour la période soudure 2019, telle que décrite dans le paragraphe précédente ; représente une détérioration par rapport à la précédente saison de soudure (2018), car il est attendu une légère amélioration en termes de population estimées en phase de Crise et Urgence. Toutefois on observe une détérioration de la situation dans l'Est et le Sud-Est du pays, ( préfectures de Mbomou, Haute Mbomou et Haute Kotto en phase d'Urgence ). La comparaison faite entre l'analyse du mois mars 2018, correspondante à la période de post récolte de la saison agricole antérieure, et la saison des récoltes estimées pour 2019, montre une détérioration dans les préfectures de Haut Mbomou (phase de crise en phase d'urgence) et l'Ombella M'Poko (phase de stress en phase de crise), mais une amélioration dans les préfectures de Bamingui-Bangoran, Nana Mambéré et de Vakaga. Ceci est imputable à un certain nombre de facteurs, notamment l'amélioration de la situation sécuritaire qui favorise la reprise des activités agropastorales, la poursuite de l'assistance humanitaire aux déplacés sur site et aux populations hôtes (distribution des vivres, semences et intrants agricoles et activités de transfert monétaire) et la reprise de certaines activités génératrices de revenus telles que le petit commerce ou le travail journalier.

Récolte (Mars 2018)



Soudure (Août 2018)



Pour de plus amples informations, contacter:

Dr. Abel Namkoisse

Président du groupe de travail technique IPC

Email: [aknamkoisse@yahoo.fr](mailto:aknamkoisse@yahoo.fr)

Téléphone: +23672036182

Classification de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition conduite à l'aide des protocoles IPC, développés et mis en œuvre par le Partenariat mondial de l'IPC - Action contre la faim, CARE, le CILSS, le EC-JRC, la FAO, FEWSNET, le groupe sectoriel (cluster) sécurité alimentaire, le groupe sectoriel (cluster) malnutrition, l'IGAD, Oxfam, PROGRESAN-SICA, la SADC, Save the Children, l'UNICEF et le PAM.

Partenaires de l'analyse IPC en RCA : Ministère de l'Agriculture et Développement Rural, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale, Ministère des Mines et de la Géologie, Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, Université de Bangui, ICASEES, FAO, PAM, OCHA, Cluster Nutrition, Cluster Sécurité Alimentaire, FEWSNET, OXFAM, ACTED, CORDAID, LERSA, KODE TIKWA, PNRM, CODES, MEFFCP, G.O.D., ADR, AEPA, SOS Humanité, EDEN, VCW, FIREAS, AKIDESC, AFRBD, CPFON-AHD, CADMR, APEC, JUDEPEC, AEPA. Avec le soutien d'IPC GSU.

Unité de soutien global IPC  
[www.IPCinfo.org](http://www.IPCinfo.org)

FOCUS SUR LES ZONES A HAUTE CONCENTRATION DE DEPLACES

Les zones à haute concentration de déplacés analysées correspondent à des zones d'agrégation de déplacés de long terme et de déplacés arrivés plus récemment qui se sont regroupés surtout dans les plus grandes villes des préfectures. Les conditions de vie dans ces zones sont souvent précaires et la dépendance à l'assistance alimentaire y est élevée. Les zones à haute concentration de déplacés incluent un nombre très élevé de personnes vivant dans les sites (+ de 5 000), ainsi que hors site ou dans des sites informelles et en famille d'accueil. Les déplacés proviennent souvent des zones rurales de la même préfecture ou de la même ville où ils ont quittés des quartiers à cause de l'insécurité. Les déplacés et les familles hôtes représentent presque la totalité de la population pour certains des sous-préfectures. Les classifications de la sévérité de l'insécurité alimentaire et l'estimation des populations des préfectures analysées se réfèrent à la totalité de la population de la préfecture qui inclut les zones à haute concentration de déplacés analysées, car les données utilisées sont représentatives de l'ensemble de la préfecture.

Dans les zones à haute concentration de déplacés telles que Alindao, Bria, Kaga-Bandoro, Obo et Zémio les mouvements hors ville sont interdits et l'accès aux champs sont limité ou impossible. Les ménages font donc face à des limitations pour accéder à leurs cultures, pratiquer la chasse et la cueillette ou encore poursuivre les activités préparatoires de la saison agricole, impactant ainsi les revenus des travailleurs journaliers (dans l'analyse courante) et mettant en péril les récoltes (dans l'analyse projetée). La situation sécuritaire le long des axes commerciaux apparaît également précaire ce qui limite l'approvisionnement des marchés et cause une hausse des prix voire une pénurie de certaines denrées alimentaires.

Dès lors, les déplacés dépendent entièrement de l'assistance alimentaire. Toutefois, cette assistance peut être irrégulière à certaines périodes à cause des défis logistiques, sécuritaires et financiers. Ainsi, sur le premier trimestre de l'année 2019, une majorité de déplacés n'a reçu que la moitié de l'assistance dont elle avaient besoin à cause des déficits financiers. Par ailleurs, dans les zones à haute concentration de déplacés, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services sociaux de base restent limités ce qui, par endroit, engendre des taux de malnutrition alarmants. Kobo, (14,939 personnes, dont 4,616 en familles d'accueil et 10,323 personnes sur site), ainsi que les zones à haute concentration de déplacés ayant moins de 5,000 déplacés en sites, n'ont pas pu être analysées faute de preuves représentatives et en ligne avec les protocoles IPC. Dans ces zones, la situation pourrait être aussi précaire que dans les autres zones à haute concentration de déplacés analysées. De ce fait, il serait nécessaire de pouvoir collecter des données dès lors que la sécurité permet d'accéder à la zone.



Selon l'analyse IPC de mai 2019, sur 570 994 habitants dans les zones à haute concentration de déplacés et leurs alentours, presque 325 867 personnes étaient en besoin d'assistance – IPC Phase 3 et plus – soit 56% de la population des zones analysées. On estime que pendant la période post-récolte ce chiffre diminuera légèrement et atteindra autour de 274 789 personnes – soit 49% de la population. La proportion de population en phase d'urgence (Phase 4) représente 14% des personnes en besoin d'assistance pour la période projetée, ce qui signifie une sévérité très élevée et le besoin d'une action humanitaire immédiate.

ESTIMATIONS DE LA POPULATION POUR CHAQUE PHASE DE L'IPC DANS LES CONCENTRATIONS ANALYSEES

Concentrations analysées	Population analysée (#)	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 3 ou supérieur		Phase de zone	
		#	%	#	%	#	%	#	%	#	%		
Mai à Août 2019	Alindao (Basse-Kotto)	77.474	11.621	15	15.495	20	42.611	55	7.747	10	50.358	65	3
	Bambari (Ouaka)	138.972	27.794	20	55.589	40	41.692	30	13.897	10	55.589	40	3
	Batangafo (Ouham)	74.707	11.206	15	22.412	30	29.883	40	11.206	15	41.089	55	3
	Bria (Haute-Kotto)	83.077	8.308	10	12.462	15	37.385	45	24.923	30	62.308	75	4
	Kaga Bandoro (Nana-Gribizi)	114.587	22.917	20	28.647	25	40.105	35	22.917	20	63.023	55	4
	Obo (Haut-Mbomou)	39.027	3.903	10	9.757	25	15.611	40	9.757	25	25.368	65	4
	Rafai (Mbomou)	16.919	4.230	25	4.230	25	5.076	30	3.384	20	8.460	50	4
	Zémio (Haut-Mbomou)	26.231	2.623	10	3.935	15	10.492	40	9.181	35	19.673	75	4
<b>Total</b>	<b>570.994</b>	<b>92.602</b>	<b>17</b>	<b>152.525</b>	<b>27</b>	<b>222.854</b>	<b>39</b>	<b>103.013</b>	<b>17</b>	<b>325.867</b>	<b>56</b>		
Septembre à Octobre 2019	Alindao (Basse-Kotto)	77.474	11.621	15	27.116	35	34.863	45	3.874	5	38.737	50	3
	Bambari (Ouaka)	138.972	27.794	20	62.537	45	34.743	25	13.897	10	48.640	35	3
	Batangafo (Ouham)	74.707	18.677	25	26.147	35	22.412	30	7.471	10	29.883	40	3
	Bria (Haute-Kotto)	83.077	12.462	15	24.923	30	33.231	40	12.462	15	45.692	55	3
	Kaga Bandoro (Nana-Gribizi)	114.587	22.917	20	28.647	25	40.105	35	22.917	20	63.023	55	4
	Obo (Haut-Mbomou)	39.027	6.244	16	10.147	26	14.830	38	7.805	20	22.636	58	4
	Rafai (Mbomou)	16.919	5.076	30	5.076	30	4.230	25	2.538	15	6.768	40	3
	Zémio (Haut-Mbomou)	26.231	2.623	10	4.197	16	11.542	44	7.869	30	19.411	74	4
<b>Total</b>	<b>570.994</b>	<b>107.414</b>	<b>18</b>	<b>188.790</b>	<b>33</b>	<b>195.956</b>	<b>35</b>	<b>78.833</b>	<b>14</b>	<b>274.789</b>	<b>49</b>		

Pour de plus amples informations, contacter:

Dr. Abel Namkoisse  
Président du groupe de travail technique IPC  
Email: aknamkoisse@yahoo.fr  
Téléphone: +23672036182

Classification de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition conduite à l'aide des protocoles IPC, développés et mis en œuvre par le Partenariat mondial de l'IPC - Action contre la faim, CARE, le CILSS, le EC-JRC, la FAO, FEWSNET, le groupe sectoriel (cluster) sécurité alimentaire, le groupe sectoriel (cluster) malnutrition, l'IGAD, Oxfam, PROGRESAN-SICA, la SADC, Save the Children, l'UNICEF et le PAM.

Partenaires de l'analyse IPC en RCA : Ministère de l'Agriculture et Développement Rural, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale, Ministère des Mines et de la Géologie, Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, Université de Bangui, ICASEES, FAO, PAM, OCHA, Cluster Nutrition, Cluster Sécurité Alimentaire, FEWSNET, OXFAM, ACTED, CORDAID, LERSA, KODE TIKWA, PNRM, CODES, MEFFCP, G.O.D., ADR, AEPA, SOS Humanité, EDEN, VCV, FIREAS, AKIDESC, AFRBD, CPFON-AHD, CADMR, APEC, JUDEPEC, AEPA. Avec le soutien d'IPC SUD.

Unité de soutien global IPC  
www.IPCinfo.org

## RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

- **Pour les populations en Phase 3 (phase de Crise) et Phase 4 (phase d'Urgence)**, poursuivre l'assistance alimentaire et humanitaire d'urgence pour accompagner les populations lors de la période de soudure. Mettre en place des mesures de protection dans les zones à haute concentration de déplacés pour permettre aux ménages d'accéder aux zones rurales pour la préparation de la campagne agricole ainsi que pour accéder aux produits de chasse et cueillette.
- **Poursuivre les interventions de soutien pour les retournés dans les zones où il y a un maintien des accords de Khartoum** qui permettrait la réduction de l'insécurité dans les différentes zones qui provoquent les déplacements des populations. Cela favorisera les retours des déplacés dans leurs zones d'origine mais surtout l'accès des populations aux champs dans les zones où cela n'est actuellement pas possible.
- **Mettre en place des actions humanitaires et de renforcement des moyens d'existences pour la population hôte, les déplacés ayant accès aux champs ainsi que pour les retournés** dans leurs zones d'origine afin de faciliter leur recapitalisation (kits agricoles, petit bétail, cash transferts, activités génératrices de revenus).
- **Améliorer la production** en renforçant les techniques agricoles des populations. Prévenir les maladies des cultures (cultures maraîchères et vivrières) et mettre à disposition des semences de qualité en temps opportun en respectant le calendrier pour l'ensemble des populations.
- **Améliorer les conditions sanitaires des ménages** à travers l'aménagement des sources en eau potable, la réhabilitation et la construction des forages dans les zones où l'accès est très limité. En matière d'hygiène et d'assainissement, sensibiliser les ménages à la construction et l'utilisation de latrines améliorées.
- Pour les zones où les taux de malnutrition aiguë globale (MAG) sont élevés, renforcer les actions de **prévention de la malnutrition** aiguë sous toutes ses formes pour les enfants de 0 à 59 mois. Adopter une approche intégrée de la prise en charge de la Malnutrition Aiguë, santé, eau, hygiène, assainissement dans les zones ayant une prévalence très élevée surtout dans les zones à haute concentration de déplacés. Renforcer l'utilisation de cliniques mobiles pour élargir la couverture de l'accès aux services de santé.
- **Améliorer les infrastructures socio-économiques** telles que les routes pour faciliter les transactions entre les zones et par conséquent, l'accès aux marchés par les populations.
- **Promouvoir la transformation et la conservation des produits** (produits maraîchers, produits forestiers non ligneux, produits d'élevage et de pêche) pour renforcer la disponibilité en période de soudure.

## SURVEILLANCE ET MISES A JOUR

Les membres du Groupe de Travail Technique (GTT) IPC recommandent l'organisation d'une mise à jour de l'analyse IPC au mois de septembre 2019. La période choisie correspond au début des récoltes et éventuellement à la sortie de la période de soudure. Afin de réaliser cette mise à jour, il est important de mettre en place un certain nombre de dispositifs de collecte des données qui permettront de :

- Assurer le suivi de la campagne agricole (pluviométrie, maladies des cultures et du bétail, estimations de la production) et du suivi des produits forestiers non ligneux, par le cluster et la FAO, en impliquant le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR), le Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche (MEFCP), ainsi que les acteurs humanitaires.
- Prendre en compte les données de la MICS à travers l'ICASEES et l'UNICEF
- Recueillir des preuves sur l'état d'avancement de l'accord de paix de Bangui, auprès du comité de suivi mis en place, afin d'évaluer l'impact sur la situation sécuritaire.

Pour la prochaine analyse IPC, les membres du GTT recommandent sa tenue au mois de mars 2020, avant l'entrée dans la période de soudure. Pour cela, il serait judicieux que les données HEA, CFSAM, SMART et ENSA soient collectées entre novembre 2019 et février 2020. Ces données doivent inclure non seulement celles de la post-récolte, mais aussi celles de la campagne maraîchère et du pastoralisme.



## PROCESSUS ET METHODOLOGIE

L'IPC en République Centrafricaine a eu lieu du 11 au 17 Mai 2019, précédée par quatre jours de formation du 07 au 10 Mai 2019. Cette analyse a été conduite sous le patronage du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) et la participation d'une soixantaine d'experts venant de l'administration (Ministères en charge de l'Agriculture, du Plan, de l'Élevage, de l'Hydraulique, des Eaux et Forêts), des ONGs nationales (KODE TIKWA, PNRM, CODES, GOD, ADR, AEPA, SOS Humanitaire, EDEN, VCW, FIREAS, AKIDESH, AFRBD, CPFON-AHD, CADMR, APEC, JUPEDEC) et internationales (ACTED, CORDAID et OXFAM), du Cluster Sécurité Alimentaire, du Cluster nutrition, des Agences du système des Nations Unies (FAO, PAM, OCHA) et de FEWS NET.

Le nombre de preuves disponibles et leur niveau de fiabilité ont permis de classer toutes les préfectures du pays à l'exception de la Lobaye. L'enquête ENSA, réalisée en novembre 2018, a fourni les principaux indicateurs de sécurité alimentaire utilisés dans l'analyse, et l'enquête SMART de décembre 2018 les données sur la nutrition et la mortalité. En outre, les évaluations du mécanisme de réponse rapide (RRM) effectuées entre décembre 2018 et avril 2019 ont fourni des informations complémentaires sur la situation sécuritaire et les conditions de vie des ménages dans les sous-préfectures de Zémio, Rafai, Kaga-Bandoro, Baoro, Gambo, Kombolo, Gadzi, Bangassou, Batangafo, Bambari, Carnot, Kouï, Bocaranga, Bouar, Ouango et Bakouma. Les données sur les personnes déplacées (OCHA), la production agricole (CFSAM), l'analyse de l'économie des ménages, HEA (OXFAM), les prix des denrées alimentaires (mVAM) et de l'assistance alimentaire (PAM) ont été également valorisés dans l'analyse. Les preuves disponibles ont permis d'analyser les zones à haute concentration de déplacés d'Alindao, de Bambari, de Batangafo, de Bria, de Kaga-Bandoro, d'Obo, de Rafai et Zémio.

### Limites de l'analyse

Certaines données disponibles n'étaient pas suffisantes pour procéder à une analyse de : (i) la zone à haute concentration des déplacés de Kabo, (ii) certains arrondissements de Bangui de manière individuelle et (iii) la situation actuelle de la préfecture de Lobaye (période courante uniquement). En conséquence, les arrondissements 1, 2, 4, 6, 7 et 8 de Bangui ont été analysés comme une seule entité. Par ailleurs, il a été possible de procéder à une analyse de la situation projetée de la préfecture de Lobaye, en application du Manuel IPC 3.0 qui permet d'exploiter des séries historiques correspondantes à la même saison (post-récolte) de l'ENSA 2016 et 2017.





### Qu'est-ce que l'IPC et qu'est-ce que l'insécurité alimentaire aiguë ?

L'IPC est un ensemble d'outils et de procédures permettant de classer la gravité et les caractéristiques des crises alimentaires et nutritionnelles aiguës, ainsi que l'insécurité alimentaire chronique et persistante, sur la base de normes internationales et de données secondaires. L'IPC se compose de quatre fonctions se renforçant mutuellement, chacune avec un ensemble de protocoles spécifiques (outils et procédures). Les principaux paramètres de l'IPC comprennent la recherche d'un consensus, la convergence des données probantes, la redevabilité, la transparence et la comparabilité. L'analyse IPC vise à informer les interventions d'urgence ainsi que les politiques et programmes de sécurité alimentaire à moyen et long terme.

Pour l'IPC, l'insécurité alimentaire aiguë est définie comme toute manifestation d'insécurité alimentaire dans une zone spécifique à un moment donné d'une gravité qui menace des vies ou des moyens de subsistance, ou les deux, indépendamment des causes, du contexte ou de la durée. Il est très sensible au changement et peut se manifester dans une population dans un court laps de temps, à la suite de changements soudains ou de chocs qui ont un impact négatif sur les déterminants de l'insécurité alimentaire.

Les protocoles IPC utilisés dans la présente analyse considèrent les résultats de malnutrition et de mortalité comme des éléments que les analystes utilisent pour étayer ou examiner une classification de la sécurité alimentaire. Cependant ces éléments ne sont pas considérés comme déterminants de la classification. Par ailleurs, les protocoles demandent que dans la classification on considère tous les transferts d'argent, d'aliments et avoirs ayant un effet de mitigation de l'insécurité alimentaire lors de la période de l'analyse. Les zones où ces transferts (en excluant les transferts interannuels comme, par exemple, ceux liés aux programmes de filets sociaux) bénéficient à au moins 25% des ménages et permettent de satisfaire au moins 25% de leurs besoins en calories sont signalées sur la carte IPC.

Le symbole  apparaît si au moins 25% des ménages ont 25-50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire.

Le symbole  apparaît si au moins 25% des ménages ont plus de 50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire.

L'utilisation de ces symboles s'applique à l'analyse actuelle et projetée. Dans le cas de l'analyse projetée, sont uniquement considérées les interventions qui ont une forte probabilité d'arriver aux bénéficiaires comme par exemple les interventions déjà financées qui ciblent des zones considérées comme accessibles. Il faut noter que le symbole des sacs de nourriture représente un changement important par rapport à l'utilisation du symbol ! qui a été utilisé lors de la dernière analyse IPC du Septembre 2018. Les sacs ne signalent que l'existence d'un certain niveau d'assistance alimentaire dans la zone, alors que le ! indiquait que la phase de la zone serait plus sévère en l'absence de ces interventions.